

Communiqué de presse

20 11 2024

L'ADEME et GRDF lancent la communauté « Territoires engagés pour les gaz renouvelables »

À l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, l'ADEME et GRDF annoncent le lancement d'un collectif de territoires engagés pour favoriser l'essor des gaz renouvelables au bénéfice des territoires. Une trentaine de collectivités s'engagent dès aujourd'hui en faveur de la production, de la distribution et de l'utilisation des gaz renouvelables¹. Chacun des membres bénéficie d'un dispositif d'accompagnement individuel et collectif. Ce nouveau collectif a pour ambition de soutenir un grand nombre de nouveaux projets de gaz renouvelables et ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de décarbonation de la France.

La communauté « Territoires engagés pour les gaz renouvelables » est pilotée par l'ADEME et GRDF qui se sont appuyés sur Solagro apportant son expertise dans les domaines de l'agroécologie, des bioénergies et du climat ; et sur le cabinet de conseil Auxilia, spécialisé dans l'accompagnement des collectivités dans leur transition écologique en charge d'animer le collectif.

Une nouvelle communauté créée pour partager et s'inspirer des initiatives locales

Ce réseau vise à valoriser les solutions concrètes et pragmatiques qui permettent d'accélérer la production et l'usage local des gaz renouvelables au bénéfice des territoires. Tout projet permettant de créer des boucles circulaires et vertueuses - en utilisant le gaz renouvelable produit localement pour des usages de proximité (bâtiment et mobilité) en plus de la valorisation des intrants locaux et des digestats – sera mis en avant dans le cadre de cette nouvelle communauté².

S'inspirer des réussites en bénéficiant de retours d'expérience, la clé pour accélérer la transition écologique des territoires

Des communes, des départements, des métropoles ou encore des syndicats d'énergies répartis sur l'ensemble du territoire français, ont rejoint la communauté. Les territoires sont accompagnés dans leurs projets grâce à l'expertise de l'équipe de pilotage mais aussi grâce aux retours d'expérience des collectivités engagés au sein de la communauté. Les collectivités s'engagent à contribuer activement au fonctionnement du collectif. La communauté « Territoires engagés pour les gaz renouvelables » se réunira 3 à 4 fois par an lors d'évènements ou de webinaires pour échanger sur des sujets techniques, des évolutions réglementaires et partager leurs retours d'expérience. Les membres de la communauté ont accès à un espace d'échange dédié afin d'avoir une vision globale sur les actualités et sur l'avancement des projets.

David Marchal, Directeur Exécutif de l'Expertise et des Programmes de l'ADEME a déclaré : « *Le biométhane constitue une solution nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone du pays en 2050 et son développement rapide permet également d'accélérer la décarbonation à l'horizon 2035. Les gaz renouvelables permettront, en articulation avec une baisse importante de la consommation via l'efficacité énergétique et le ciblage des usages du gaz, la quasi-décarbonation du vecteur gaz en 2050. Pour poursuivre cette dynamique, il faut continuer à informer, à sensibiliser, à soutenir la production de biogaz, et son appropriation locale, cette communauté est là pour ça* ».

¹ Les gaz renouvelables incluent essentiellement le biométhane produit par méthanisation ainsi que celui issu d'autres procédés (pyrogazéification, gazéification hydrothermale, power-to-gaz).

² Cette communauté fait suite à la publication d'un guide ADEME GRDF sur le même sujet : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/6275-guide-sur-les-usages-des-gaz-renouvelables.html>

François-Xavier Olivieri, secrétaire général de GRDF, a déclaré : « *Le partage des bonnes pratiques et la mobilisation des acteurs engagés dans des projets de gaz renouvelables sont essentiels pour atteindre les objectifs de décarbonation des territoires. La création de cette communauté permettra de faire avancer toutes les solutions concrètes de production et de consommation de gaz renouvelables au bénéfice non seulement de ses membres mais également de l'ensemble des acteurs locaux engagés dans des démarches similaires* ».

À propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En juin 2024, l'ADEME a publié un avis relatif à l'avenir de l'activité physique et sportive dans un contexte de changement climatique.

Contact presse ADEME : ademepresse@havas.com - +33 (0)1 58 47 81 28

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Contact presse GRDF : grdf-nat-presse@grdf.fr – 01 71 19 18 11

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)